



LES BRÈVES

du CSE des 12 et 19 avril 2023

Le médical recrute...

■ Consultation pour la nomination d'un médecin du travail au cabinet médical de Marseille St-Charles et de la CPRP

Les élus du CSE SNCF Holding ont été consultés pour la nomination d'un médecin du travail sur la région Paca au sein des cabinets médicaux de Marseille St-Charles et de la CPRP, à la suite d'un départ à la retraite et d'une réorganisation des effectifs de médecins sur la région.

Le docteur Gueydon est embauché depuis le mois d'avril à temps complet en CDI à :

- 60% sur le site de Marseille St-Charles pour un effectif de 1419 agents hors CSE SA ;
- 37% sur celui de la CPRP (3% dévolu aux trajets) pour un effectif de 731 agents.

Les élus UNSA-Ferroviaire ont voté favorablement pour cette nomination et ont exprimé un point de vigilance.

En effet, bien que l'effectif global du portefeuille dédié au Dr Gueydon (2150 agents) respecte le cadre de l'agrément,



les élus UNSA-Ferroviaire ont attiré l'attention sur les spécificités inhérentes à la CPRP (cabinet médical implanté sur le site ce qui génère de multiples sollicitations) et veilleront à une bonne intégration et un accompagnement de qualité de ce nouveau médecin.

L'attractivité des métiers médicaux et paramédicaux reste au cœur des préoccupations de vos élus UNSA-Ferroviaire, qui suivent avec attention les évolutions relatives à la mise en place d'équipes pluridisciplinaires, élément stratégique important dans un monde concurrentiel.



■ Campus Acrobates
(Bât. Cap Lendit) 1-7, place aux Étoiles
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Information relative à la prolongation du plateau d'aptitude sécurité

■ Externalisation et sous-traitance...

■ Depuis le mois de janvier 2022, la direction des services médicaux (DSM) a mis en place un plateau d'appui d'aptitude sécurité composé de trois prestataires, pour faire face aux tensions de production et permettre de répondre aux attentes des clients.

■ Le bilan 2022 montre une année contrastée avec une activité en augmentation (+9,8% de visites par rapport à 2021), mais une impossibilité de répondre totalement aux besoins exprimés par les clients (84% pour les CFAS MED et 68%), pour les CFAS PSY, besoins essentiellement concentrés sur la région parisienne. Aussi 2400 créneaux n'ont pas été pris dans les CFAS MED et 640 dans les CFAS PSY en dépit des besoins accrus de recrutement.



■ Les services médicaux ont offert plus 9000 places pour répondre aux demandes des agences de recrutement. Les établissements ont finalement utilisé 7500 places, dont 62 % auprès des CFAS internes et 38% auprès du plateau d'appui.

■ Les perspectives 2023 restent ambitieuses, avec en perspective 13900 recrutements et 43620 RDV programmés.

■ Depuis fin 2021, des actions sont mises en place par la DSM en termes de couverture de postes et de recrutements, avec notamment le cadre d'organisation de la ligne paramédicale revu temporairement à la hausse.

■ La DSM épaulée par Optim' Services a lancé le projet « **Aptitude Sécurité = Relevons le défi** » pour répondre à l'urgence identifiée et garantir la pérennité de la prestation « Aptitude Sécurité » avec trois axes de travail :

- La couverture des postes et le cadre d'organisation ;
- Augmenter la capacité de production ;
- Optimisation des process pour répondre aux attentes des établissements.

■ Malgré le déploiement de ces actions, des difficultés demeurent pour répondre à l'ensemble des sollicitations des agences de recrutements et des établissements. La DSM a fait appel à un plateau d'appui en 2022 pour compléter l'offre interne et a décidé de le pérenniser par le biais d'un accord-cadre valable avec trois prestataires sur la période 2023-2026, sur la base d'un volume estimé à environ 500 RDV mensuels.

Les élus UNSA-Ferroviaire ont partagé leurs craintes auprès de la DSM quant à l'externalisation d'une partie de l'activité des CFAS par l'instauration d'une relation contractuelle de longue durée de trois ans avec trois prestataires. La DSM a répondu qu'elle envisage ce recours temporairement et qu'elle a la volonté de réinternaliser l'activité dans sa globalité.

Les élus UNSA-Ferroviaire, bien que conscients des difficultés de recrutements en lien avec un marché tendu, veilleront au suivi de ce dossier.



■ Campus Acrobates
(Bât. Cap Lendit) 1-7, place aux Étoiles
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Préinformation relative au projet d'évolution des systèmes d'information mis à disposition des professionnels

La technique évolue au détriment de l'humain...

La DSM a entamé depuis deux ans le renouvellement des applications informatiques pour les activités médicales et paramédicales, pour des raisons à la fois techniques (obsolescence) ou commerciales (mise en concurrence à l'issue des contrats), mais aussi pour proposer des améliorations technologiques des interfaces, des procédures de sécurisation des données médicales. De nouvelles fonctionnalités métiers sont introduites, telle que la téléconsultation.

d'aptitude sécurité (DMAS) pour faciliter l'organisation du travail et sécuriser la gestion des 70 000 dossiers médicaux papier. L'introduction du dossier médical digitalisé associé à l'amélioration de la planification de rendez-vous pourrait à moyen terme impacter le nombre de secrétaires médicales affectées à la médecine d'aptitude sécurité et le nombre de postes d'assistants planification.



Dans la continuité du projet, trois nouvelles consultations vont être lancées en 2023 pour le renouvellement des systèmes d'information des laboratoires, du pôle de soutien psychologique et de l'aptitude sécurité.

Concernant le projet de renouvellement du système d'information des professionnels de santé exerçant en Aptitude Sécurité, la refonte du logiciel actuel (Aptisec) va embarquer la digitalisation du dossier

La DSM va associer les partenaires sociaux à la réflexion liée aux impacts du projet par le biais d'une concertation de projet.

Les élus UNSA-Ferroviaire regrettent qu'il soit envisagé de sacrifier certains personnels des CFAS sur l'autel des évolutions technologiques.

Les élus UNSA-Ferroviaire défendront corps et âme les métiers impactés et prendront part à la concertation de projet avec grand intérêt.



■ **Campus Acrobates**
(Bât. Cap Lendit) 1-7, place aux Étoiles
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

■ Présentation du Projet ODDesSa : changement d'outil de stockage des dossiers dématérialisés des salariés SNCF

L'entreprise s'est engagée dans le changement de l'outil de stockage des dossiers des salariés. Cet outil s'adresse bien sûr aux agents Optim'Services Paie et Famille, mais aussi aux acteurs RH des établissements des 5 SA/SAS. L'outil actuel date de 2012.

Les données qui y sont stockées proviennent de la reprise des anciens dossiers papier des salariés, de la numérisation des courriers reçus au centre de numérisation et des documents produits par les APF.

L'enjeu

Un stock énorme de 19 millions de documents pour la paie, répartis en 300 000 dossiers de salariés actifs et pensionnés et pour la partie FC, 1 million de documents dans 250 000 dossiers de salariés et pensionnés.

S'y côtoient des données confidentielles concernant les carrières, accidents, maladies professionnelles, affaires médicales, distinctions honorifiques, affaires sociales, paie, famille, facilités de circulation.



La solution IBM actuellement utilisée est en fin de vie et nécessiterait une onéreuse mise en conformité aux normes RGPD. La direction a donc fait le choix d'un nouvel outil dont elle attend une meilleure ergonomie, la réduction des temps d'indisponibilité actuellement conséquents. À noter qu'à l'occasion du changement d'outil seront intégrées les données concernant les cadres supérieurs, dont les données seront désormais stockées avec celles des autres salariés.

Planning prévisionnel

Comité des engagements Corporate le 14/04/2023. Le choix du prestataire sera

validé en novembre 2023 pour le démarrage du contrat en février 2024 pour un basculement dans le nouvel outil en mars 2025.

Le cahier des charges

Le projet inclut la participation des utilisateurs à l'élaboration du cahier des charges avec la mise en place d'ateliers métiers pour recueil des desiderata des différents types d'utilisateurs.

Les lignes fortes sont :

- Accessibilité des données depuis tous les navigateurs internet ;
- Stockage sécurisé et consultation dans le respect de la confidentialité ;
- Cycle de vie automatisé (gestion, archivage automatisé, suppression) ;
- Ergonomie intuitive.

Le coût estimé : 7 M€ pour 11 ans de contrat
Impact sur les conditions de travail : la direction estime qu'il n'y aura pas d'impact sur les emplois et une amélioration des conditions de travail.

Vos élus UNSA s'attacheront à surveiller au plus près le déploiement du projet à chacune de ses phases.

Par expérience, nous savons qu'un projet de cette dimension nécessitera des ajustements et aura forcément un impact sur l'organisation et les conditions de travail : vos élus et membres de CSSCT demanderont en CSE et CCST le suivi adéquat.



■ Campus Acrobates
(Bât. Cap Lendit) 1-7, place aux Étoiles
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX